

Charte Haute Qualité Enseignement



Garantir la sécurité, la qualité de notre enseignement technique et vous faire partager le plaisir du ski sont nos buts.

La Passion, la recherche de l'amélioration et votre Satisfaction sont nos moteurs,

L'ESF de SERRE CHEVALIER CHANTEMERLE s'engage à respecter les 7 points suivants :

1 Limiter les effectifs de toutes les prestations collectives de ski, snowboard et fond

• • • Les cours enfants

Les glisses partagées enfants seront toutes limitées à 10 élèves. Tous les enfants seront porteurs d'un dossard correspondant au niveau de leur groupe. En cas de dépassement du nombre fixé par la charte durant 2 séances consécutives, l'ESF remboursera les séances concernées à tous les participants.

• • • Les cours adultes

Les glisses partagées adultes seront toutes limitées à 8 élèves. En cas de dépassement du nombre fixé par la charte durant 2 séances consécutives, l'ESF remboursera les séances concernées à tous les participants.

2 Améliorer les relations parents - moniteurs - L'ESF de Serre Chevalier Chantemerle s'engage à améliorer le contact avec les parents ou responsables des enfants en mettant à leur disposition, les moniteurs des groupes enfants :

• • • Le jeudi : 15 minutes avant la fin du cours.

• • • Pour les autres séances : 5 minutes avant la fin du cours (si la séance le permet).

3 Faire de la sécurité un souci permanent : L'ESF de Serre Chevalier Chantemerle mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour favoriser le retour de leurs élèves auprès des parents ou des responsables. En cas de retard ou d'incident, tout sera mis en œuvre pour informer les parents ou les responsables.

4 Favoriser dès 3 ans l'initiation à la glisse et l'apprentissage du ski au sein du mini-club

• • • L'ESF de Serre Chevalier Chantemerle accueille les enfants dès l'âge de 3 ans dans un espace sécurisé et aménagé appelé Mini Club Piou Piou. Cet espace est équipé de 2 tapis roulants. L'encadrement est spécialement formé à la pédagogie des jeunes enfants.

• • • Le Mini Club Piou Piou est aménagé de figurines en corrélation avec une histoire enfantine, support d'un projet pédagogique adapté aux enfants.

• • • Tous les enfants seront porteurs d'un dossard correspondant au niveau de leur groupe.

• • • Le Mini Club Piou Piou fonctionne pendant toute la saison et est enneigé artificiellement.

• • • Un lieu de repli chauffé, équipé de toilettes et d'un point d'eau se situe dans l'enceinte du Mini Club Piou Piou.

• • • Les dimensions du Mini Club Piou Piou est en adéquation avec le nombre d'enfants accueillis et permet la mise en place de plusieurs ateliers assurant ainsi une progression ludique de l'enfant.

5 Respecter le label FAMILLE PLUS

• • • L'ESF de Serre Chevalier Chantemerle est labellisée FAMILLE PLUS et s'engage à mettre tous les moyens nécessaires pour respecter les conditions d'attribution de ce label (conditions disponibles auprès des Offices de tourisme).



6 Internationaliser l'enseignement dispensé

• • • L'ESF de Serre Chevalier Chantemerle s'engage à assurer lors des prestations de glisses partagées, un enseignement dispensé en Anglais et en Français.

• • • Lors des prestations de glisses privilégiées, l'enseignement est assuré en langues suivantes : Français, Anglais, Italien, Espagnol, Allemand, Hollandais, Grec (suivant la disponibilité des moniteurs).

7 Respecter les horaires des prestations

• • • L'ESF de Serre Chevalier Chantemerle s'engage à respecter les horaires des prestations telles qu'elles ont été vendues.